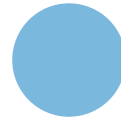
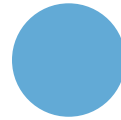
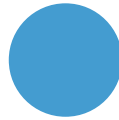
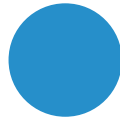
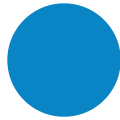
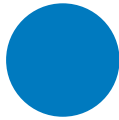




Réponse du rébus en page 7

La feuille de chou - juin 2017 - Numéro 20

Edito



LA RETRAITE

C'est avant tout un DROIT que les femmes et les hommes, aujourd'hui retraités ont construit tout au long de leur vie active.

La retraite est un revenu d'existence versé à celles et ceux qui ont financé la retraite de leurs aînés. Cela s'appelle la répartition, mécanisme qui, du moins en apparence n'est pas contesté. Mais il convient de rester toujours vigilant quant à sa défense. Et oui, au détour d'une énième « réforme », la répartition pourrait finir par être perçue comme un système désuet. Alors, nous verrons bien....

Ces soucis, ne nous ont pas empêchés d'aller à notre Assemblée Générale à Vichy, où la chaleur et l'ambiance étaient d'actualité ! De belles journées, d'agréables conférences, de jolies visites, le tout accompagné de merveilleux repas.

Bravo à celles et ceux qui ont activement participé et à bientôt.

Michel PERMAROLE, *Président.*

SOMMAIRE

- Edito
- Dernières nouvelles
- Idées reçues
- Argent, changer de banque devient facile
- Le PERP
- L'assurance vie
- Percevoir une rente
- Actus
- Santé / Dépassement d'Honoraires
- Masterchef / Solutions
- Jouons encore

Le prélèvement à la source prévu pour 2018 est repoussé à 2019...selon le Premier ministre, le gouvernement souhaite l'expérimenter une nouvelle fois avant cette date, c'est une bonne réforme, elle sera mise en œuvre mais sera décalée au 1er janvier 2019. Ce dispositif sera d'abord testé entre les mois de juillet et septembre dans plusieurs entreprises volontaires.

CSG, ce qui risque de changer pour les actifs et les retraités : Moins de charges salariales pour les actifs, davantage de CSG.. Pour eux cette augmentation devrait être indolore puisque leur salaire net progressera davantage : ainsi un salarié rémunéré au SMIC devrait voir son pouvoir d'achat augmenter de 285 euros par an, pour un salaire de 2000 euros brut, le gain serait de 390 euros sur l'année.

Ce que les retraités risquent de perdre : la majorité des retraités pourrait subir une hausse de CSG de plein fouet. Contrairement aux salariés, il n'y a, pour eux, pas de baisse de cotisations pour tempérer la baisse de leur pension nette. Ainsi, le titulaire d'une retraite de 2000 euros (pension de base et complémentaire) pourrait y perdre 400 euros par an ou encore 300 euros pour une pension de 1500 euros. Aux plus aisés des retraités, il leur sera demandé cet effort pour avoir un système plus intelligent pour leurs enfants et petits enfants. Les pensionnés plus modestes ne seraient pas touchés par cette hausse de la CSG ... mais qu'est ce qu'un « retraité modeste » Pour l'instant la barre semble fixée à 1200 euros par mois (soit un revenu fiscal de référence de 14375 euros) plancher au-dessous duquel les pensions sont aujourd'hui soumises au taux de CSG réduit ou exonéré (soit 40% des retraités). La limite paraît basse, tout particulièrement pour les personnes qui vivent seules. Ainsi, une pension de 1300 euros sera minorée de 22 euros chaque mois (soit 264 euros par an)

Pour beaucoup de retraités confrontés au gel des pensions depuis 4 ans, à l'augmentation des frais de santé restant à leur charge, voire aux difficultés de leurs enfants, l'effort est difficile. Pour l'instant, au jeu de la hausse du pouvoir d'achat, compte tenu des cartes visibles sur la table, les retraités sont clairement les perdants !

Idées reçues

«Egoïstes», «assistés», «privilegiés». La société persiste à charger les seniors d'à priori négatifs et erronés. Certaines idées reçues sur les seniors ont la dent dure...

- Etre senior aujourd'hui semble créer des envies... qu'est ce qui dérange ? Cela agace aujourd'hui, le rapport au vieillissement est différent, l'espérance de vie est plus longue et il est bien plus fréquent de voir des personnes de 80 ans davantage en forme, tous les seniors n'ont pas besoin d'un monte - escalier ou d'une baignoire à ouverture frontale .

- Les seniors retraités sont souvent qualifiés d'éternels vacanciers toujours entre deux avions, mythe ou réalité ? Pourtant après avoir travaillé durant 43 ans, avec 3 enfants, cette retraitée se disait qu'arrivée à la retraite, elle voyagerait. Mais vu ce qu'elle touche cela est impossible.

- Il est fait reproche également, lorsqu'elle va chez le médecin de ne pas songer au déficit de la sécurité sociale, pourtant elle a cotisé toute sa vie aussi.

- Cette dernière, afin d'avoir un niveau de vie correct, avec quelques loisirs, des voyages, fait des petits boulots ...elle surveille des examens.

ARGENT : Changer de banque devient facile

C'est le lundi 6 février qu'est entrée en vigueur la loi Macron sur la mobilité bancaire qui oblige les banques à s'occuper de toutes les démarches au nom de leurs nouveaux clients pour assurer la continuité des virements et prélèvements réguliers (factures d'électricité, salaires, prestations sociales, mutuelles, etc...)

Seuls concernés : les comptes de dépôts classiques. Les particuliers pourront bénéficier d'un dispositif d'aide à la mobilité bancaire gratuit, qui concerne uniquement les comptes de dépôts classiques. Il faut d'abord clôturer son livret A dans la banque d'origine pour pouvoir en ouvrir un nouveau dans sa nouvelle banque, car il est interdit d'en détenir plusieurs. Les emprunts, qu'il s'agisse de prêt immobilier ou de crédit à la consommation, ne sont pas concernés non plus : ceci dit, rien ne vous empêche d'en profiter pour renégocier votre prêt avec la nouvelle banque qui peut vous proposer de le racheter.

Signez le mandat, ajoutez un RIB... et c'est fait ! le mécanisme ne sera pas aussi simple que celui de la portabilité en un jour pratiqué dans la téléphonie mobile, mais l'idée est de s'en rapprocher. Concrètement, les particuliers souhaitant changer n'auront qu'à fournir leur RIB actuel (le relevé d'identité bancaire où figurent le code IBAN international et le code BIC de l'établissement) **et signer un mandat de mobilité bancaire à la nouvelle banque.** Et c'est tout.

La nouvelle banque devra alors se charger de demander à sa concurrente délaissée (l'ancienne banque ou « banque de départ ») la liste des opérations depuis 13 mois et de prévenir les créanciers et débiteurs réguliers du changement de domiciliation bancaire, aussi bien EDF que l'employeur ou la caisse maladie par exemple, tous les organismes concernés par des prélèvements ou virements automatiques.

Surveillez la confirmation des « émetteurs » (EDF, CPAM...) le tout doit être effectif en **12 jours ouvrés maximum** côté banques, plus **10 jours ouvrés** côté «émetteurs», à savoir les «grands facturiers» (énergie, télécoms, etc..) et toutes sortes d'entreprises, des administrations (assurance, maladie, etc) et des collectivités, des associations, qui devront mettre à jour leur base de clients ou leur fichier de salaires. Ces émetteurs devront **confirmer au client**, allocataire ou salarié, ayant changé de banque la bonne prise en compte de ses nouvelles coordonnées bancaires et lui communiquer la date à partir de laquelle tout niveau virement ou prélèvement sera effectué sur son nouveau compte. Au total, les démarches devront être réalisées dans un délai maximum de **22 jours ouvrés.**

Une tolérance de 10 jours supplémentaires avait été prévue jusqu'à fin avril 2017 pour les émetteurs. Il n'y aura pas de sanction si les banques ne respectent pas les délais, mais **elles s'engagent à s'y tenir .**

Et vérifiez que tous vos chèques ont été encaissés ! Attention aux chèques en souffrance, qui peuvent se transformer en «chèques en bois» si vous n'y prêtez pas attention : il faudra en effet impérativement conserver la provision nécessaire pour en assurer le paiement , sachant que les chèques ont une durée de validité d'un an et huit jours (le projet de ramener celle-ci à six mois a finalement été abandonné). Cela dit, des garde-fous ont été mis en place : la banque est censée prévenir son ancien client, dans les treize mois suivant la clôture du compte, si un chèque se présente, afin de prévenir l'incident de paiement, qui peut entraîner l'interdiction bancaire (c'est à dire le droit d'émettre des chèques). Mieux vaut être prudent avant de clôturer son compte.

Le but du Plan d'épargne retraite populaire (PERP) est de mettre de l'argent de côté et d'en profiter une fois à la retraite. Mais peut-on débloquer ces fonds plus tôt en cas de nécessité ?

Récupérer son capital avant la retraite : en principe les fonds placés sur le PERP sont bloqués jusqu'au départ à la retraite, puis versés sous forme de rente. Néanmoins, dans quelques cas précis, la loi prévoit, des possibilités de déblocage anticipé.

Nouveau : le déblocage des « mini-PERP » si vous avez moins de 2000 euros sur votre PERP, vous pouvez désormais les récupérer à tout moment (on parle de rachat) si vous remplissez les conditions suivantes :

1) plafond de ressources : pour un déblocage en 2017, le revenu du foyer fiscal de l'année précédente, soit 2016, doit être inférieur à 25 155 euros pour la première part de quotient familial. Ce plafond est majoré de 5 877 euros pour la première demi part suivante et de 4 626 euros à compter des autres demi parts (art. 1417 du CGI) .

2) Critère de versement ou d'ancienneté : Pour les contrats ne prévoyant pas de versements réguliers, le PERP ne doit pas avoir été alimenté au cours des 4 années précédant le rachat. En présence d'un plan à versements réguliers, l'adhésion au contrat doit dater d'au moins 4 années révolues.

Les autres possibilités de déblocage anticipé : l'épargne peut être récupérée en capital, de façon anticipée, dans les cas suivants :

- Invalidité (2ème et 3ème catégorie)
- Fin de droits aux allocations chômage
- Décès du conjoint ou du partenaire Pacs
- Surendettement (sur demande adressée à l'assureur, soit par le président de la commission de surendettement, soit par le juge) ;
- Important : avant tout déblocage du PERP, faire le point avec l'assureur ou le centre des impôts sur la fiscalité et les prélèvements sociaux du capital récupéré.

Une assurance-vie peut elle payer une maison de Retraite ?

Vous avez la possibilité d'effectuer des rachats mensuels programmés dont le montant sera versé sur le compte bancaire, ensuite vous pourrez payer la maison de retraite. Par contre, la compagnie d'assurance ne pourra pas virer directement à la maison de retraite.

Monsieur et Madame ont une assurance vie : Madame est en EHPAD et Monsieur ne peut pas retirer d'argent pour elle, car elle ne peut pas signer une demande en ce sens. Que peut-il faire ?

Il a la possibilité de faire placer son épouse sous protection judiciaire (tutelle) et de demander au juge l'autorisation de prélever sur le contrat d'assurance vie de Madame, pour payer les factures EHPAD.

Percevoir une rente

Peut-on recevoir une rente mensuelle avec une assurance-vie ? La compagnie d'assurances peut transformer le capital en une rente mensuelle. Celle-ci dépendra du capital bien entendu mais aussi et surtout de votre âge (une rente est en effet calculée en fonction d'une espérance de vie). D'autres options peuvent aussi vous être proposées : réversion, dépendance, annuités garanties ... il faut vous rapprocher de votre compagnie d'assurance.

Actus

Aménagement des conditions tarifaires pour les anciens salariés souhaitant bénéficier du maintien de la complémentaire santé. Un salarié qui quitte son entreprise, notamment pour partir en retraite, peut bénéficier, sans condition de durée, de la complémentaire santé, sous réserve de continuer à payer une cotisation. La loi Evin prévoit actuellement que l'organisme assureur ne peut fixer, au titre du contrat individuel souscrit par l'ancien salarié, une cotisation supérieure de plus de 50% à la cotisation globale (parts patronale et salariale)

Un décret du 21 mars 2017 met en place l'encadrement progressif des tarifs de ces cotisations, pour les contrats conclus à partir du 1er Juillet 2017.

- Pour la première année après le départ : application du tarif pratiqué dans l'entreprise,
- Pour la deuxième année : le tarif applicable dans l'entreprise ne peut augmenter de plus de 25%
- Pour la troisième année : le tarif applicable dans l'entreprise ne peut être augmenté de plus de 50%
- En revanche à compter de la 4ème année, l'organisme assureur pourrait fixer librement la cotisation (décret N° 2017-37 du 21 mars 2017 relatif à l'application de l'article 4 de la loi N° 89-1009 du 31 décembre 1989 renforçant les garanties offertes aux personnes assurées contre certains risques) .

Assurance chômage, les seniors perdants dans le nouvel accord :

De nouvelles règles de l'indemnisation du chômage entreront en vigueur le 1er septembre 2017. Les jeunes seniors, sans emploi, seront désormais indemnisés 1 année de moins...

Médecins de garde un numéro à retenir, le 116 117

Il s'agit d'un numéro national pour trouver un médecin de garde : objectif faciliter l'accès aux soins et soulager le 15. Il sera déployé sur tout le territoire fin 2017.

Solidarité : réseau « jardins d'âgés » partage des jardins

Réseau qui, dans certaines régions, est financé par la CAF, AG2R la mondiale, la fondation Crédit mutuel, la MSA et la CARSAT.

Après 3 années de fonctionnement, ce réseau se développe, il met en relation des personnes âgées ayant des difficultés à entretenir leur jardin, avec des personnes plus jeunes qui cherchent un jardin à cultiver.

Le jardinier solidaire cultive son potager et donne des coups de main pour entretenir le reste du jardin. Il lui consacre un peu de son temps également pour des services plus simples mais qui facilitent bien la vie : changer une ampoule, porter des packs d'eau, poster une lettre par exemple.



Si vous ou une personne a des difficultés à entretenir son jardin, il s'agit de contacter les centres socio-culturels qui ont développé ce réseau, une rencontre sera organisée, si vous le souhaitez, avec une personne de confiance et habitant près de chez vous. Cet échange de services est gratuit, vous devrez seulement adhérer auprès des centres socio-culturels des municipalités qui ont mis en place ce réseau. Vous pouvez également, si vous le souhaitez prêter vos outils de jardinage, de plus votre éventuelle expérience du potager pourra intéresser des jardiniers débutants ;

« **Les cafés voyageurs** » ! Senior vacances s'engage par le bien vieillir, notamment à travers des projets concernant le tourisme. L'un d'eux concerne l'organisation de «cafés voyageurs». Des rencontres conviviales sur le thème du voyage , Le premier devrait avoir lieu en octobre 2017 à Lyon. Au programme présentation des destinations, témoignages de voyageurs rencontrés, animation surprise et Café !!!!

Santé : Arthrose du genou - Moins bien remboursée

Au 1er juin ,les injections à base d'acide hyaluronique, préconisées dans le traitement de l'arthrose du genou, ne seront plus remboursées. Les rhumatologues s'en alarment, 30% des 65-75 ans souffrent de cette pathologie. C'est par un arrêté du 28 mars publié au JO que les médecins ont appris que ces dispositifs pris en charge depuis 2001 ne seraient plus remboursés à compter du 1er Juin 2017.

Une décision prise par le ministère de la santé après l'évaluation de la haute autorité de la santé (HAS), l'efficacité des acides hyaluroniques avait été validée une première fois en 2004, la réévaluation s'est basée sur des rapports d'experts et des données scientifiques en 2015, les études ne démontreraient pas une efficacité du traitement. Pour l'assurance maladie, ce déremboursement représenterait environ 68 millions d'euros d'économie par an. A cause de celui-ci , le nombre d'interventions pour des poses de prothèses va augmenter. Une infiltration coûte par genou 100 euros, plus 60 euros d'acte médical. Si demain les patients ne peuvent s'offrir ce traitement, ils se tourneront vers la pose d'une prothèse, qui coûte plus de 11000 euros à l'assurance maladie. Conclusion un très mauvais calcul, pour des économies à court terme.

Dépassements d'honoraires

Vous allez prochainement vous faire opérer de la hanche, par exemple, risquez vous d'avoir à payer de votre poche un dépassement d'honoraires non remboursable même à l'hôpital public ?

À l'hôpital public, les dépassements sont rares. Une loi de janvier 2016 a interdit les dépassements d'honoraires dans le cadre du service public hospitalier. Les choses devraient donc être réglées. Mais une ordonnance du 13 janvier 2017 les a autorisés pour les médecins ayant une activité libérale au sein de l'hôpital (secteur privé) . Cette activité libérale hospitalière ne concerne toutefois qu'une minorité de praticiens. Se faire opérer reste donc possible sans déplacement d'honoraires, la difficulté pourrait être de se voir opposer de longs délais d'attente.

Qu'en est-il en clinique privée ? les dépassements sont très fréquents. ils ont même augmenté de 30% en 4 ans. Par exemple, pour une prothèse de la hanche, la facture est dans 77% des cas, supérieure au tarif de la sécurité sociale (entre 113 et 300% de surcoût).

Cette donnée à la hausse est d'autant plus préoccupante que le remboursement par les mutuelles est en baisse. Dans le cadre des contrats responsables, les mutuelles ont en effet l'interdiction, depuis le 1er janvier 2017, de rembourser les dépassements d'honoraires au delà de 100% du tarif sécurité sociale (pour les médecins en secteur 2, non signataires de l'option de pratiques tarifaires maîtrisées). Résultat : le reste à charge des patients risque encore de grimper si leurs médecins pratiquent des tarifs supérieurs à 2 fois ceux remboursés par la sécurité sociale.

Un conseil : recherchez les tarifs pratiqués par l'établissement où vous projetez de vous faire opérer sur le site de l'assurance maladie ameli.fr

Millefeuille de rougets, pois gourmands et pommes de terre

Ingrédients pour 6 personnes :

18 filets de rougets coupés en 2,
8 cl de vin blanc,
1 branche de thym,
12 asperges vertes,
240 g de pois gourmands,
600 g de pommes de terre,
2 échalotes,
1 bouquet de persil,
10 cl de bonne huile d'olive,
900 g de palourdes,
Sel, poivre du moulin.



Préparation : Préparation 20 minutes – cuisson 55 minutes

Disposer les filets de rougets dans un plat. Les arroser de vin blanc et parsemer de brindilles de thym. Réserver au frais 1 heure.

Nettoyer les asperges, les pois gourmands. Les cuire séparément dans une casserole d'eau bouillante salée, 5 à 6 minutes pour les asperges, et 3 minutes pour les pois gourmands. Eplucher, couper les pommes de terre. Les faire sauter dans une poêle avec la moitié de l'huile d'olive, les échalotes et le persil haché, du sel et du poivre. Quand les pommes de terre sont cuites hacher grossièrement la préparation au couteau. Réserver. Disposer 6 emporte-pièces de 10 à 12 cm de diamètre sur une plaque de four recouverte d'une feuille de papier sulfurisé. Déposer 3 demi filets de rouget côté peau au fond. Ajouter une couche de pois gourmands, une couche de hachis de pommes de terre, puis encore une couche de pois gourmands. Finir avec les filets de rougets peau vers le haut. Préchauffer le four à 160° (th.5-6). Laver les palourdes, les cuire dans une casserole à couvert dans un filet d'huile d'olive 5 minutes à feu vif jusqu'à ce qu'elles s'ouvrent. Décortiquer les palourdes et filtrer le jus de cuisson dans une passoire fine.

Couper la moitié des asperges dans la longueur. Mixer le reste avec le jus des palourdes. Faire un peu réduire la sauce obtenue dans une casserole, saler légèrement et poivrer. Arroser les millefeuilles de rougets avec le reste d'huile d'olive. Les enfourner 15 min. Démouler les millefeuilles dans les assiettes. Les arroser avec la sauce aux asperges. Décorer avec les palourdes et les lamelles d'asperges.

Déguster aussitôt.

Solutions

REBUS : Charroue An Boue R Bonne Haie
Charroux en Bourbonnais

Jouons encore

Horizontal :

- A) Sur les bords de l'Allier
- B) Liquide transparent / Petit mouton
- C) Parcourue / Négation
- D) Pois indien
- E) Partie d'un navire
- F) Son eau est forte / Petite reine des chemins
- G) Oh! la vache / Pays de la Clairette / Négation
- H) Mélange de glu / Obligatoire dans toutes les communes
- I) Bande de papier peint / Souvent associé au Nickel
- J) Souvent en cabine dans les magasins

Vertical :

- 1) Quartier de Paris
- 2) Un des 4 éléments / Eaux de vie
- 3) Appendice buccal
- 4) Multiplie par 10
- 5) Elle pétille
- 6) Ils nous surveillaient / Choisi / Note
- 7) A la mode / Eau du 46 / N'en cherchez pas dans ma tête
- 8) Dans une dent creuse / Appellations
- 9) Mise au courant

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
A									
B				■					
C				■		■	■		
D		■		■					
E									
F				■				■	
G			■				■		
H						■			
I			■						
J									

E	S	U	E	V	A	S	S	E	J
E	M	O	R	H	C	■	E	L	I
S	O	P	■	C	E	O	L	L	H
I	N	■	E	I	D	■	O	I	G
R	■	T	T	V	■	E	I	V	F
T	N	O	P	E	R	T	N	E	E
C	I	L	O	D	■	T	■	L	D
E	N	■	■	U	■	E	U	L	C
L	E	N	G	A	■	U	A	E	B
E	V	I	R	E	L	L	E	B	A
9	8	7	6	5	4	3	2	1	